

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	39

**de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
12 Place Camps - LOUVIE-JUZON**

DELIBERATION n°2009/87

L'An deux mille neuf et le jeudi 26 novembre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 17 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal à Louvie-Juzon, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, DOUMECQ, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS Jean-Claude, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONNAVE, CASAU, MIGNE, CASADEBAIG Robert, SARRAILH, LAUR, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, HELIP, HOURQUEIG, CASENAVE, TOUTU, LAMOURE, MOUNAUT Marie-Josée.

Présent(s) suppléant(s) : M. BEROT-LARTIGUE Michel (représentant M. AUSSANT Claude)
Mme HOURCLE Claudine (représentant M. CASADEBAIG Didier)
M. MOUNAUT Pierre (représentant M. SACAZE Jean-Michel)
M. MARQUE Laurent (représentant M. LABERNADIE Patrick)

Mme CLAVIER Hélène donne procuration à M. CAMBOT Gérard

M. LE GALLOU donne procuration à M. PAROIX

Mme NOUGUE-DEBAT Christine donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. MARQUE Laurent

VOTE : à l'unanimité

OBJET : SOCIAL - Construction des crèches : désignation des entreprises



Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire sa délibération du 13 octobre 2009 approuvant le DCE pour la construction des crèches et décidant de lancer une consultation d'entreprises par un appel d'offres ouvert.

Monsieur le Président précise au Conseil Communautaire que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 novembre 2009 pour procéder aux opérations d'ouverture des plis et les 19 et 25 novembre 2009 pour le choix des entreprises.

A cet effet, Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire les résultats de l'appel d'offres et les choix effectués par la commission après vérification de leur contenu par le maître d'œuvre, à savoir :

pour la crèche de Louvie-Juzon :

LOT	DESIGNATION LOT	ENTREPRISE	OFFRE
1	Démolition/Terrassements/Gros œuvre	SEEB Bordatto d'Oloron	21 360,50 € HT
2	Charpente/Couverture/Zinguerie	Ets Pelecq de Louvie-Juzon	32 578,00 € HT
3	Menuiseries extérieures/Fermeture	Lanot-Grousset de Gère-Belesten	42 238,93 € HT
4	Plâtrerie/Isolation/Cloisons	MP Entreprise de Bidos	12 442,11 € HT
5	Menuiseries intérieures Bois/Ameublement	A.M.B. de Pouey de Lescar	24 734,00 € HT
6	Plomberie/Sanitaires/Chauffage	Ent MOULUQUET de Bielle	17 485,00 € HT
7	Electricité/Courants faibles/Chauffage/Ventilat°	INEO GDF Suez de Pau	13 237,37 € HT
8	Peinture/Revêtement de sol/Isolat° extérieure	Naya Julien et Fils d'Escout	63 256,20 € HT
9	Carrelage/Faïence	Chesneau Stéphane de Laruns	5 078,77 € HT
10	Ameublement/Equipements techniques	FICA d'Oloron	7 453,41 € HT
11	Equipements de secours	SICLI de Lons	580,15 € HT
		TOTAL	240 444,44 € HT

pour la crèche de Laruns :

LOT	DESIGNATION LOT	ENTREPRISE	OFFRE
1	Démolition/Terrassements/Gros œuvre/Enduit	SEEB Bordatto d'Oloron	18 371,57 € HT
2	Charpente Bois/Couverture/Zinguerie	Les Toits du Béarn de Laroïn	6 500,00 € HT
3	Menuiseries alu/Miroiteries/Stores	Serrurerie d'Induspal de Lons	20 428,60 € HT
4	Plâtrerie/Isolation/Faux Plafonds	MP Entreprise de Bidos	4 398,63 € HT
5	Menuiseries intérieures Bois/Ameublement	A.M.B. de Pouey de Lescar	9 507,00 € HT
6	Plomberie/Sanitaires	Ayphassorho d'Oloron	4 981,73 € HT
7	Electricité/Courants faibles/Chauffage/Ventilation	INEO GDF Suez de Pau	13 737,27 € HT
8	Peinture/Sols souples/Revêtements muraux	Naya Julien et Flis d'Escout	13 719,50 € HT
9	Carrelage/Faïence	Chesneau Stéphane de Laruns	819,98 € HT
10	Ameublement/Equipements techniques	AGL d'Artix	4 200,00 € HT
		TOTAL	97 664,28 € HT

Considérant les crédits inscrits au Budget Primitif 2009, pour le programme 3-65 : « Aménagement des structures crèches », 400 182 € en dépenses et en recettes, il convient d'inscrire des crédits complémentaires à hauteur de 59 000 € sur les comptes 2315 et 1641.

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés de travaux à intervenir avec les entreprises SEEB Bordatto, Ets Pelecq, Ets Lanot-Grousset, MP Entreprise, A.M.B., Ent MOULOUQUET, INEO GDF Suez, Naya Julien et Fils, Chesneau Stéphane, FICA, SICLI, les Toits du Béarn, Serrurerie d'Induspal, Ayphassorho, AGL pour l'ensemble des lots désignés ci-dessus,

APPROUVE l'inscription de crédits complémentaires de 59 000 € sur les comptes 2315.3-65 et 1641.3-65 afin d'avoir les crédits nécessaires aux dépenses inscrites ci-dessus sur le budget.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Francis COUROUAU

